

Jean VANEL

---

LES  
DERNIERS JOURS  
DE  
JOACHIM MURAT

---

Directeur gérant : Jean VANEL

Imp. J. MAURY - 81 - Rabastens

Dépôt légal 4<sup>e</sup> Trimestre 1969

---

Extrait de "Cavalier et Roi"  
N° 1 - Octobre 1969

---

Jean VANEL

---

LES  
DERNIERS JOURS  
DE  
JOACHIM MURAT

---

*Extrait de "Cavalier et Roi"*  
N° 1 - Octobre 1969

---

## LES DERNIERS JOURS DE JOACHIM MURAT

---

« Au moment où s'ouvrit à Vienne, la conférence de la Paix, Murat qui avait conservé son trône, apparaissait comme le dernier instrument possible de l'indépendance italienne. »

Cette affirmation est de l'historien Jacques Pirenne et elle traduit bien le sentiment qui se dégage de plus en plus de l'étude de la dernière période de la vie de Joachim Murat, beau-frère de Napoléon I<sup>er</sup> et roi de Naples.



Joachim Murat, roi de Naples  
(d'après le buste de Canova)

## I. — VERS L'UNITE ITALIENNE

On sentait de tous côtés que cette unité italienne allait surgir du cours inéluctable des événements.

William Bentinck, chargé par l'Angleterre de réorganiser la Sicile mal gouvernée par les Bourbons, avait jugé la situation de la péninsule. Il avait vu l'Italie mécontente de son sort et avait été obligé de constater que le nom de Murat était populaire : « Sur un signe de lui, ajoutait-il, tous les mécontents se rangeront autour de lui. »

Pour Bentinck l'indépendance de l'Italie était nécessaire, mais seulement dans la perspective d'un équilibre européen : l'Italie unifiée formant une barrière entre la France et l'Autriche.

A l'annonce du traité signé entre Murat et l'Autriche, Bentinck n'avait pu retenir sa colère : « J'ai toujours craint de voir Neipperg se laisser jouer par la Cour de Naples. Les conditions de ce traité sont à la fois impolitiques, inopportunes et inutiles. Il n'y a aucun fond à faire sur Murat. Et le traité ne nous crée pas seulement un rival, il peut rendre Murat maître de l'Italie. »

Il est bien certain que Murat rêvait, lui-même, de faire l'unité italienne à son profit; mais l'œuvre était colossale puisqu'elle se heurtait à la volonté anglaise, à la présence française et à la domination autrichienne.

La volonté anglaise s'exerçait à travers les cheminements cachés d'une diplomatie savante et Murat, habitué à l'action directe, pleinement à l'aise dans les plus grandes charges de cavalerie, était mal préparé pour affronter les intrigues des vieux gouvernements.

La présence française posait à Murat un douloureux drame de conscience. En sa personne se heurtait l'intérêt français qui lui avait valu le trône et l'intérêt napolitain qu'il devait défendre s'il voulait mériter devant l'histoire son titre de roi.

Les deux intérêts étaient-ils conciliables ? Le Maréchal Berthier, qui resta toujours très libre dans sa correspondance avec Murat, lui avait tracé, dans une lettre du 5 mars 1809, cette ligne de conduite : « Soyez Roi pour vos sujets, pour l'Empereur soyez un vice-roi. Soyez Français et non Napolitain. »

Le même dilemme s'était posé à tous les souverains frères de Napoléon et l'on sait tous les soubresauts qui en découlèrent, le plus éclatant étant provoqué par Louis, abandonnant le royaume de Hollande.

La pensée de Murat est parfaitement exprimée dans cette déclaration rapportée par le comte de Mosbourg : « Soldats, j'ai su et je saurai toujours obéir; quand je commanderai des troupes de l'Empereur, nul n'exécutera ses ordres avec plus de ponctualité, mais dans mes Etats, je suis Roi, je dois être indépendant... N'aurai-je accepté un royaume que pour le livrer à sa politique ? Ce serait une trahison envers mes sujets qui doivent trouver en moi un protecteur, un père, et qui ne peuvent m'accorder qu'à ce titre leur confiance et leur amour... Pourquoi ne leur donnait-il pas un préfet, au lieu de leur donner un Roi ? Ce titre m'impose envers eux et envers moi-même des devoirs que je remplirai; il peut me l'ôter puisqu'il est le plus fort, mais il ne me contraindra pas à l'avilir. »

Certains historiens n'ont voulu voir dans cette attitude qu'une manifestation de l'orgueil d'un homme qui aurait renié tout sentiment de reconnaissance pour ne satisfaire que son ambition personnelle.

Le problème est beaucoup plus complexe; les élans du cœur se mêlent aux rigueurs de la politique et il est bien difficile de donner satisfaction à tous.

Murat a ressenti cruellement en lui-même ce terrible combat et le drame fut peut-être pour lui de s'abandonner tour à tour aux deux impulsions contraires.

L'alliance avec l'Autriche est conforme aux intérêts de son royaume, mais elle porte à son cœur un coup bien cruel. Aussi Murat ne tarde pas à renouer des rapports avec l'Empereur exilé à l'île d'Elbe.

Ne faut-il voir là que duplicité ? L'âme d'un soldat est faite d'un mélange de courage et de faiblesse, courage du chef et faiblesse de l'homme, et tout jugement ne se référant qu'à l'aspect extérieur risque d'être incomplet.

Le retour de l'île d'Elbe semble pour Murat le moment attendu. Le sentiment prend le pas sur la raison et Murat se déclare avec ardeur en faveur de Napoléon. « Sire, je n'ai jamais cessé d'être votre ami. »

Le 13 mars 1815 le Congrès de Vienne où, selon le mot de Chateaubriand « Murat n'eut son royaume vendu que par M. de Talleyrand », déclare Napoléon « ennemi et perturbateur de la paix du monde »; le 17 mars, Murat déclare la guerre à l'Autriche et part à la tête de ses troupes.

La domination autrichienne est le plus grand obstacle à l'indépendance de l'Italie et contre cet obstacle Murat n'a, en face de lui, ni les arcanes de la diplomatie ni les réminiscences d'un passé toujours cher, il y a seulement une armée à vaincre.

Cette fougue dans l'action obéit à l'impulsion des sentiments; elle ne tient malheureusement pas compte de la stratégie à l'échelon européen. « Ce n'est pas le moment de négocier, déclare Murat au général d'Ambrosio, mais de se battre. »

Or, Napoléon souhaitait plus de réflexion : « Je suis très contrarié que Murat ait commencé, je ne veux pas la guerre. »

Mais la marche de Murat se poursuit. Le 19 mars il est à Ancône et déclare : « Je ne connais d'autres limites à l'Italie que les monts et les mers. »

Le 30 mars, Murat est à Rimini et lance la fameuse proclamation : « Italiens, l'heure est arrivée où de grandes destinées doivent s'accomplir. La Providence vous appelle enfin à la liberté; un cri se fait entendre depuis les Alpes jusqu'au détroit de Scylla, et ce cri est : l'Indépendance de l'Italie... »

Murat veut forcer le passage du Pô, mais les forces attaquantes ne sont pas suffisantes et l'action offensive se transforme en position défensive. Sous la menace d'un encerclement, les troupes napolitaines se replient. Murat décide de livrer bataille devant Tolentino. Le terrain est défoncé et fangeux; le roi de Naples, combattant avec courage à deux chevaux tués sous lui et voici qu'au soir de cette journée du 3 mai, Murat reçoit deux messages annonçant que des régiments autrichiens ont pénétré dans les Abruzzes et en Campanie. Craignant de voir la route coupée sur ses arrières, Murat ordonne la retraite qui, sous la pression des Autrichiens, se transforme bientôt en déroute. Or, les deux messages étaient faux. « Ainsi, s'est écrié récemment le professeur Dante Cecchi, fut perdue une bataille qui pouvait se dire gagnée. »

Pour Murat, c'est l'écroulement d'un rêve. Le 18 mai il rentre dans son palais de Naples. « Madame, dit-il à la reine Caroline, ne vous étonnez pas de me voir vivant, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour mourir. » A ses deux fidèles lieutenants Carrascosa et Colleta qui lui demandent jusqu'où ils peuvent aller dans les négociations avec le quartier général autrichien, il a cette réponse pleine de noblesse : « Sacrifier tout, hormis l'honneur de l'armée. La fortune m'a trahi, je veux qu'elle n'accable que moi. »

Mais, si en 1815 la défaite de Tolentino a pu apparaître comme le renversement d'un système politique, elle a vite repris son véritable sens et est devenue selon le mot du commandant Weil : « un événement de la plus haute importance, une date à jamais mémorable dans les fastes de l'Italie reconstituée. »

Et c'est ainsi que cette ville des Marches, aux abords de laquelle le roi Joachim a livré sa dernière bataille, a voulu honorer le chef qui essaya

de l'entraîner vers la liberté. Sur le champ de bataille de Tolentino, un ossuaire a été élevé sur lequel on peut lire l'inscription suivante due au professeur Zazzaretta :

**Ici, entre fleuve et mont — au nom de l'Italie et grâce aux armes du roi Joachim — le 23 mai 1815 éclata la bataille que le vœu d'Alexandre Manzoni — prédisait — précurseur de nouveaux destins — pour l'Italie ressuscitée — redevenue consciente — qu'un nom illustre — est moins témoignage d'un passé que sévère avertissement pour l'avenir.**

En 1961 et en 1963, dans d'émouvantes cérémonies célébrées d'abord en territoire italien puis en territoire français, Tolentino et La Bastide-Murat se sont unis en un jumelage scellé dans le souvenir de Murat, Murat qui, selon le mot de César Ciconetti, alors maire de Tolentino, fut le premier à élever l'étendard de l'indépendance italienne et a appelé sous ses drapeaux tous ceux qui aspiraient à une patrie unie et indépendante.

## II. — SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

Laissant la régence à Caroline, Murat se rend à Ischia puis, suivi de quelques fidèles, se dirige vers la France. La traversée n'est pas sans risques par suite de la présence de la marine anglaise, mais, échappant à toute surveillance, la « Santa-Caterina » atteint le port de Cannes le 25 mai, à dix heures du matin.

Pendant ce temps, à Naples, la reine Caroline est obligée de faire face à une situation tragique et, pour éviter le pire, elle est contrainte de faire appel à la protection de ses pires ennemis, les Anglais. Et bientôt, sous le nom de comtesse de Lipona (anagramme de Napoli) elle est conduite à Trieste où elle doit attendre la décision de l'empereur d'Autriche.

Dès son arrivée sur le sol français, Murat cherche à prendre contact avec Napoléon. Il demande à Fouché d'intervenir auprès de son beau-frère. L'empereur lui fait transmettre l'ordre de rester dans le Midi de la France : « L'Empereur n'oubliera jamais que c'est à cause de lui que vous avez perdu votre trône. Votre présence à Paris, dans le moment actuel, produirait un mauvais effet; elle ferait connaître trop tôt les événements malheureux qui viennent de s'accomplir dans les Deux-Siciles. »

Murat souffre de cette situation; le revers de ses armes le rend fautif devant Napoléon et il brûle de se racheter; il l'écrit à M<sup>me</sup> Récamier : « La patrie est en danger, j'offre mes services; on en ajourne l'acceptation... »

M<sup>me</sup> Récamier avait rencontré à la Cour de Naples le plus aimable accueil. En 1809, ayant obtenu l'appui de Murat pour une affaire familiale, elle l'avait remercié en ces termes : « La réponse obligeante de Votre Majesté ne m'a point étonnée; quant au titre de femme on joint la recommandation des malheurs, on doit réussir auprès de ces âmes élevées qui savent embellir la bonté de tout l'éclat de la gloire. »

Murat se retire alors à « Plaisance », maison de campagne des environs de Toulon appartenant au général Lallemand et c'est là qu'il apprend le désastre de Waterloo.

Waterloo a vu dans un combat de géants l'agonie de l'Empire et Murat n'était pas à Waterloo. Napoléon a dit « qu'il ne s'était pas senti assez fort pour le maintenir à la tête des troupes et pourtant, a-t-il ajouté, il nous eut valu peut-être la victoire, car que fallait-il dans certains moments de la journée ? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais; or, Murat était admirable pour une telle besogne. »

C'est également le sentiment de Chateaubriand. « Qui sait, a-t-il écrit, ce qu'un soldat comme Murat aurait pu changer à la bataille de Waterloo. »

Devant la réaction qui suit la chute de l'Empire, Murat est obligé de changer de résidence et de se cacher. Le colonel Macirone intervient auprès de Wellington en sa faveur, mais les conditions imposées par le vainqueur de Waterloo rendent vaines toutes négociations.

Le comte de Vaublanc nommé à la préfecture de Marseille par le gouvernement de Louis XVIII, ordonne des recherches en vue de « s'assurer de la vérité » en ce qui concerne la présence de Murat. Grâce au dévouement de ses amis, le roi peut échapper à toutes les investigations de la police. Parlant de la fin tragique du roi de Naples, le comte de Vaublanc a écrit dans ses « Mémoires » : « J'ignore ce qu'on aurait fait en France; mais j'étais alors persuadé, et je le suis encore, qu'il n'aurait pas péri. Je l'aurais reçu et protégé avec les égards que l'honneur doit à un proscrit, quel qu'il soit. »

Les événements dont le Midi de la France était le théâtre ne justifiaient pas une telle assurance; massacres, pillages, incendies se multipliaient contre les partisans du régime déchu et le maréchal Brune était massacré à Avignon.

Le marquis de Rivière, commandant de la division militaire, mettait tout en œuvre pour s'emparer de la personne de Murat; et pourtant, en 1804, ce même marquis de Rivière, compromis dans la conspiration de Cadoudal, avait eu la vie sauve, grâce à l'intervention de Murat, alors gouverneur de Paris.

Murat décide donc de quitter la Provence. Après bien des péripéties, il réussit, dans la nuit du 22 au 23 août, à s'embarquer pour la Corse. Là, il sait qu'il rencontrera plusieurs de ses anciens serviteurs et il espère trouver un asile sûr dans cette île peuplée d'habitants au caractère chevaleresque.

Le 25 août Murat débarque à Bastia. Son premier objectif est d'atteindre la localité proche de Vescovato pour rejoindre le général Franceschetti, ancien officier du royaume de Naples et qui réside chez son beau-père Colonna Ceccaldi, maire de la localité.

Réveillé en pleine nuit, Franceschetti reconnaît le roi sous les vêtements misérables qui le cachent et se jette à ses pieds. « Il faut me donner l'hospitalité, lui dit Murat, il faut me sauver. Trouverai-je encore un fidèle sujet?... Je m'abandonne à vous.

— Sire, répond le général, je ne trahirai pas votre confiance; ma fortune est à vous, vous pouvez en disposer; vos droits sont toujours les mêmes sur moi, ma famille n'a jamais méprisé les malheureux. »

Colonna Ceccaldi appartient au parti royaliste, mais, comme tous les Corses, il met au-dessus de tout les devoirs de l'hospitalité et il s'empresse d'approuver la générosité de son gendre.

La présence de Murat en Corse n'est pas sans poser de lourds problèmes aux autorités.

Le colonel Verrier, gouverneur militaire de l'île, envoie une petite troupe de gendarmes, sous les ordres du lieutenant Serra, pour arrêter Murat. A l'annonce de cette arrivée, la population vient se ranger autour de l'habitation du maire, bien décidée à protéger l'illustre proscrit.

Franceschetti réussit à convaincre l'officier de police de l'impossibilité de remplir son mandat par la force. Dans l'attente de nouveaux ordres du gouverneur, Serra demande à voir Murat qui le reçoit avec amabilité et lui déclare ne pas vouloir troubler le repos de l'île. Et le colonel Verrier ordonne à la troupe de regagner Bastia.

Murat ne pouvait qu'être sensible à un tel accueil; il voyait le nombre de ses partisans grossir chaque jour et parmi eux on comptait des officiers et des soldats qui avaient servi sous le roi de Naples.

Quelles perspectives s'offraient alors à Murat ? Ou s'en remettre aux autorités qu'elles soient françaises ou anglaises, ou bien essayer d'infléchir la fortune dans une tentative désespérée. « Un roi qui ne sait conserver sa couronne, dit-il, n'a d'autre alternative que la mort du soldat. »

Il a tout d'abord l'idée de s'emparer de l'île d'Elbe, mais le général Dalesme qui la commandait vient de capituler.

Le colonel Verrier s'inquiète toujours de la présence de Murat à Vescovato et fait connaître que tous ceux qui accepteront « une solde de M. Murat, qui seconderont directement ses manœuvres, seront arrêtés et punis comme traîtres et rebelles. »

Devant une telle attitude, Murat décide de s'éloigner de la maison qui lui a offert une si généreuse hospitalité. Le 17 septembre, il quitte la ville en déclarant à la foule assemblée : « Je n'oublierai jamais l'hospitalité des Corses, et surtout des habitants de Vescovato. Un jour viendra peut-être où je pourrai bien prouver, d'une manière digne d'eux et de moi, que j'ai de la mémoire. Maintenant, mes amis, rentrez dans vos familles et vivez en paix avec l'autorité du roi qui vous gouverne. »

Et la troupe se dirige vers Ajaccio dans le dessein de s'embarquer pour la reconquête du royaume de Naples, puisque c'est la seule alternative que Murat juge digne de lui.

« Pendant notre voyage, a dit Galvani, secrétaire du roi et qui vécut ses journées, un concours innombrable de personnes de tout âge se pressait autour de nous. »

« Bergers, pasteurs, rois du maquis, anciens soldats et contrebandiers viennent saluer le premier cavalier de l'Europe au cours de cette marche presque triomphale » a écrit l'historien Jean-Paul Garnier.

Le 23 septembre, Murat fait son entrée dans Ajaccio. Le colonel Laforêt, impuissant, se retire dans la citadelle après avoir ordonné à la garde nationale de s'opposer à l'entrée de la troupe venue de Vescovato. Le préfet, son secrétaire, les membres des tribunaux s'éloignent de la ville.

Les acclamations de la population suppléent largement à l'absence des autorités; l'arrivée du roi de Naples soulève l'enthousiasme, les cloches sonnent, des feux de joie s'allument, des gardes rendent les honneurs.

Murat s'installe dans un hôtel; ses hommes prennent possession de la caserne. Il est le maître de la ville, mais son but n'est pas de s'emparer de l'île et il s'occupe de la préparation de l'expédition qui doit le conduire dans son royaume.

Car le sort en est jeté malgré tous les conseils de prudence; et lorsque le colonel Macirone parvient en Corse, porteur des conditions offertes par l'Autriche, il est trop tard et Murat, dans une lettre personnelle, lui exprime toute sa pensée : « J'apprécie la liberté au-dessus de tout autre bien... Je n'accepterai point, Monsieur Macirone, les conditions que vous êtes chargé de m'offrir. Je n'y vois qu'une abdication pure et simple, sous la seule condition qu'on me permette de vivre, mais dans une éternelle captivité, soumis à l'action arbitraire des lois sous un gouvernement despotique... Lorsqu'on vous remettra cette lettre j'aurai déjà fait bon chemin vers ma destination. Ou je réussirai, ou je terminerai mes malheurs avec ma vie. J'ai bravé mille et mille fois la mort en combattant pour ma patrie; ne me serait-il pas permis de la braver une fois pour moi-même ? Je frémis seulement pour le sort de ma famille... »

### III. — LA GLOIRE OU LA MORT

Quelques historiens ont raillé Murat sur une telle conception de son rôle; qu'auraient-ils dit s'ils avaient vu le même personnage accepter de vivre prisonnier ? Quels sarcasmes n'auraient-ils pas trouvés si le prestigieux cavalier avait été réduit à se satisfaire des travaux d'horticulture dans une demeure de la campagne autrichienne ?

Il est certes difficile d'interpréter les sentiments d'un homme à plus d'un siècle de distance et hors des événements qui les ont suscités, mais pourquoi mépriser de telles paroles simplement parce qu'elles sont prononcées par un fils du peuple, alors qu'on les trouverait normales dans la bouche de l'héritier d'une lignée royale ?

Si Murat fut grand sur les champs de bataille d'Italie, d'Autriche, d'Égypte, de Prusse et de Pologne, n'est-il pas encore plus grand lorsque, seul face à l'adversité, il se dresse avec ce calme et ce courage qui ont surpris ses ennemis mêmes ?

L'entreprise vers laquelle il se lance est peut-être pure folie car, même en envisageant la réussite de la reconquête du royaume de Naples, le roi Joachim ne peut espérer une reconnaissance des puissances alliées; il devra alors affronter une nouvelle coalition et dans l'état où se trouvent les armées de la péninsule, peut-il espérer la victoire ?

Malgré l'impression de confiance dans le succès que Murat laisse paraître à son entourage, il est bien probable qu'il ne se fait aucune illusion. Il parle trop souvent de la mort comme du dernier refuge pour ne pas avoir envisagé le pire. Mais cette extrémité tragique, il l'accepte avec sérénité; pour lui il n'y a que deux alternatives : la gloire ou la mort.

Et, comme il l'a écrit au colonel Macirone, Murat vogue vers les côtes italiennes. Sa flotille se compose de six petits bâtiments : cinq barques et une felouque. Faute de place, le roi n'a pu embarquer les centaines de soldats désireux de se joindre à lui; leur nombre a été réduit à 298.

Le départ d'Ajaccio, au matin du 29 septembre, offre cet étrange spectacle d'une administration militaire impuissante, repliée derrière le silence des murs de la citadelle, tandis que la population de la ville, massée sur les quais, acclame à grands cris ce corps expéditionnaire et son chef qui, debout, jette un dernier regard sur la patrie de l'homme prestigieux qui a dominé le monde et dont il est devenu le beau-frère.

Sur les circonstances de cette expédition toute la lumière n'est pas encore faite. Le marquis de Sassenay, en 1896, a développé longuement l'idée du guet-apens ourdi par la Cour de Naples. L'auteur s'est basé, en particulier, sur la correspondance du baron de Koller, intendant général de l'armée d'occupation autrichienne à Naples. Cette correspondance laisse, en effet, la place à des suppositions, mais l'absence de documents officiels a fait que les divers historiens de Murat ont cité la thèse du marquis de Sassenay en ajoutant qu'elle restait à prouver.

Murat a confié le commandement de cette étrange flotte au capitaine Barbara, originaire de Malte et ancien officier de la marine napolitaine.

Au détroit de Bonifacio une tempête assaille la flotille; les craintes sont grandes et il faut chercher un abri dans une petite crique de la Sardaigne.

Après un arrêt à l'île déserte de Tavolara, on reprend la mer. Le 5 octobre le Vésuve apparaît. Il y a donc eu erreur et il faut descendre vers le Sud. Le 6, la flotille est en vue de Paola, au-dessous du golfe de Policastro; elle s'apprête à mouiller dans une baie voisine lorsqu'un coup de vent éloigne les barques de la côte et les disperse dans la nuit. Au matin du 7, il manque quatre barques et le soir, une seule a regagné le groupe avec ses cinquante hommes.

Murat envoie Barbara, un officier et deux matelots à terre pour s'informer de la situation. Soumis aux formalités de la députation de santé, l'officier et un matelot sont retenus. Barbara et l'autre matelot regagnent la flotille. Cette différence de traitement fait naître les premiers soupçons.

Dans la nuit suivante l'une des barques commandée par Courrand, abandonne le convoi et se dirige vers la Corse, entraînant le capitaine Ettore, commandant d'une autre embarcation.

Cette désertion plonge Murat dans un profond découragement. Il ne lui reste que vingt-huit officiers et soldats. Il mesure l'échec de sa tentative; il fait jeter à la mer les proclamations qu'il destinait aux Napolitains et il décide alors de naviguer vers Trieste où se trouve Caroline.

Barbara ne veut pas s'engager dans ce voyage sans renouveler son ravitaillement et il propose de relâcher à Pizzo où il prétend compter de nombreux amis. Murat accepte et lui remet la liste des objets à se procurer.

A ce moment Barbara change d'attitude; il déclare qu'il n'ira à terre que lorsqu'il sera en possession du passeport que Macirone a remis à Murat au nom des puissances alliées. Murat sait que ce passeport est sa dernière sauvegarde; il refuse avec colère de s'en séparer et il fait connaître sa volonté de débarquer lui-même. Barbara baisse la tête et ne dit mot.

Murat donne aux officiers l'ordre de se mettre en grand uniforme. Lui-même revêt un habit bleu à épauvette de colonel, un pantalon de nankin, chausse ses bottes et se coiffe d'un chapeau à trois cornes garni de glands en soie noire et orné d'une cocarde formée de vingt-deux brillants. Deux pistolets pendent à sa ceinture.

Le 8 octobre, vers 10 heures, les deux embarcations abordent la plage de Pizzo. Murat donne ordre à Barbara de se tenir prêt à le secourir en cas de besoin et, le premier, il met le pied sur le sol de la Calabre.

La petite troupe se dirige vers le village. C'est dimanche, une certaine animation règne sur la place. Les cris de « Vive le roi Joachim » rencontrent peu d'écho. On veut un tambour, mais le corps de garde n'en possède pas et voici qu'un jeune homme accourt et conseille de fuir sans perdre un instant vers Monteleone, capitale des Calabres.

Murat marche toujours le premier. Bientôt un groupe d'hommes armés rejoint la faible troupe; ce groupe est commandé par Trentacapilli, ancien chef calabrais devenu capitaine de gendarmerie.

Murat essaie de gagner l'officier à sa cause; mais c'est en vain. La route de Monteleone est maintenant coupée; une seule issue, regagner la côte.

Ce mouvement se fait dans le désordre et sous le feu des hommes de Trentacapilli. Murat voit le capitaine Pernice tomber à ses côtés. Une barque est là, mais elle est tellement ensablée qu'on ne peut la mettre à flot et, contrairement aux ordres reçus, Barbara s'est éloigné du rivage.

Tout espoir est alors perdu. Les habitants se portent vers la petite troupe et leur attitude est menaçante. Murat, qui n'a jamais craint le



danger, a peur d'être massacré d'une façon hideuse sur cette plage : « Assez, assez, je suis votre prisonnier, ne me tuez pas, vous gagnerez plus à me livrer à votre roi vivant que mort. »

Un homme paraît. C'est l'administrateur des vastes propriétés qu'un duc espagnol possède dans la région. Il réussit à ramener le calme et, remettant Murat et ses compagnons au pouvoir de Trentacapilli, il réussit probablement à leur sauver la vie.

Les prisonniers sont conduits au château après avoir été fouillés. Murat se voit confisquer ses papiers, ses armes, son argent et la riche cocarde.

Murat veut accréditer l'idée que Pizzo ne constituait pour lui qu'une escale sur le chemin de Trieste, mais les pièces trouvées sur lui et notamment sa proclamation aux Napolitains, ne laissent aucun doute.

Le commandant de la division des Calabres, le général Nunziante, accourt à Pizzo et assure la sécurité des prisonniers en attendant les ordres du gouvernement.

A Naples, le 9 octobre, le roi Ferdinand signe un décret ordonnant de traduire le général Murat devant une commission militaire; mais l'article 2 de ce décret indique clairement le sens du jugement à intervenir; en voici le texte : « Il ne sera accordé au condamné qu'une demi-heure pour recevoir les secours de la religion. »

Pendant un temps, Murat a cru à la magnanimité de son rival; mais bientôt ses illusions s'effacent et il retrouve alors cette admirable maîtrise de lui-même.

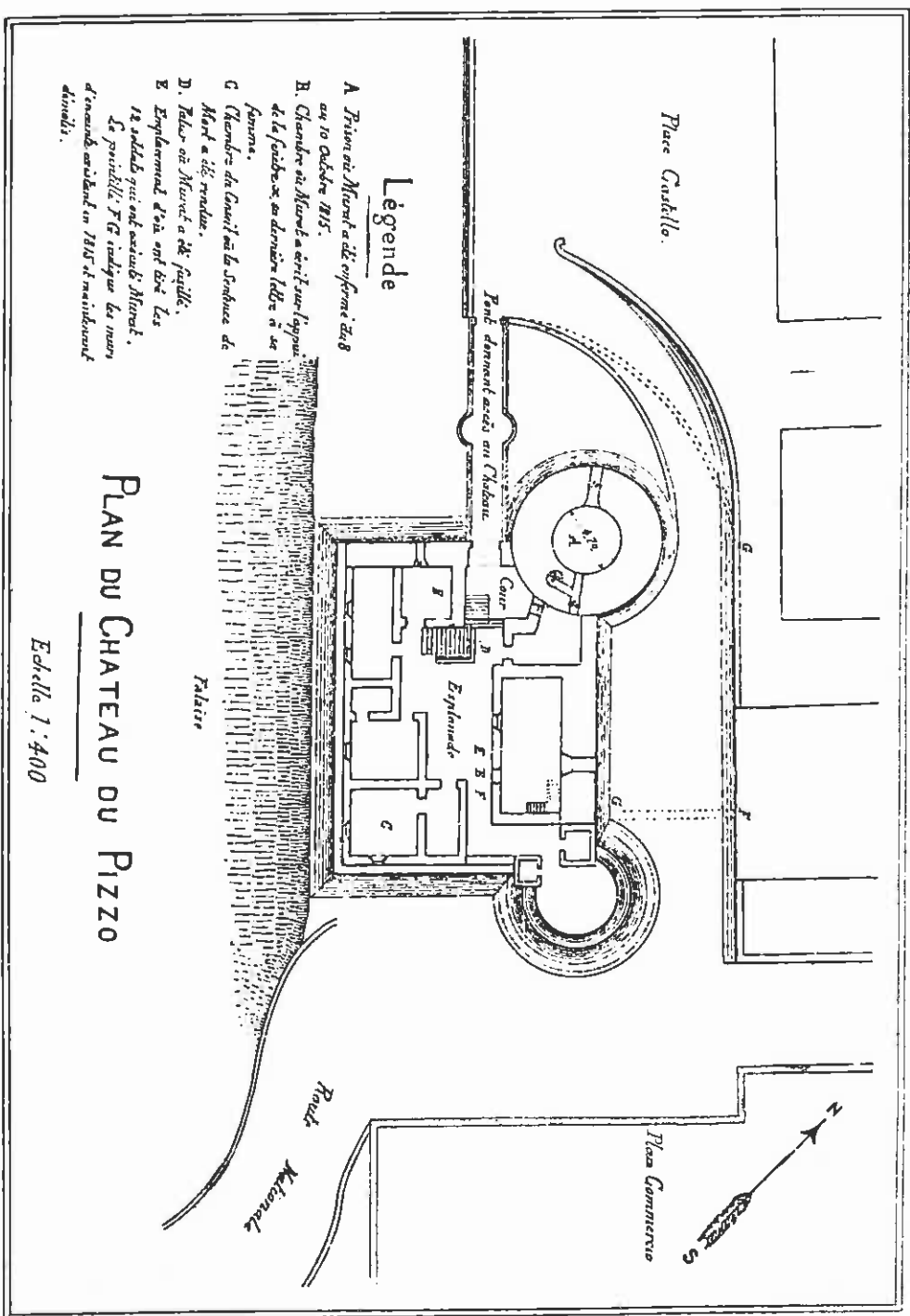
Le 13 octobre au matin, un officier pénètre dans sa chambre et lui communique l'ordre de mise en jugement. « Je suis perdu, s'écrie Murat, cet ordre de jugement est un arrêt de mort. »

Au capitaine Stratti qui l'invite à le suivre pour comparaître devant la commission il répond : « Capitaine, dites au président que je refuse de comparaître devant son tribunal. Des hommes tels que moi n'ont à rendre compte de leurs actes qu'à Dieu seul; que mes juges prononcent, je n'ai rien à répondre. »

Au capitaine Starace, chargé de sa défense, il déclare : « Je vous défend de prononcer un seul mot. J'en appelle pour justifier ma conduite à l'histoire et au peuple. »

A l'officier venu procéder à l'interrogatoire il répond : « Je suis Joachim, roi des Deux-Sicules, sortez Monsieur. »

Et sans entendre l'accusé, le tribunal rend la sentence de mort réclamée par Ferdinand. Faut-il souligner que sur les sept officiers for-



mant la commission, cinq devaient leurs grades à Murat, et la sentence fut prononcée à l'unanimité.

Cette sentence, Murat l'accueille sans émotion. « Cet arrêt est une infamie, dit-il, à quand l'exécution ? »

Puis c'est l'émouvante lettre d'adieu à son épouse et à ses enfants :

« Dans quelques instants tu n'auras plus d'époux. Ne m'oublie jamais; ma vie ne fut entachée d'aucune injustice. Adieu mon Achille, adieu ma Lœtitia, adieu mon Lucien, adieu ma Louise ! Montrez-vous au monde dignes de moi. Je vous laisse sans royaume et sans biens au milieu de mes nombreux ennemis. Montrez-vous supérieurs à l'infortune. Pensez à ce que vous êtes, à ce que vous avez été, et Dieu vous bénira. Ne maudissez pas ma mémoire. Je déclare que ma plus grande peine dans les derniers jours de ma vie est de mourir loin de mes enfants.

« Recevez la bénédiction paternelle; recevez mes embrassements et mes larmes. Ayez toujours présents à votre mémoire votre malheureux père. »

Murat place dans cette lettre une mèche de ses cheveux et remet le tout au capitaine Stratti. Il s'avance vers le vieux chanoine Masdea venu lui apporter le dernier réconfort; il reçoit l'absolution, se redresse et dit : « Allons accomplir la volonté de Dieu. »

C'était le 13 octobre 1815.

Sur l'esplanade du château douze soldats attendent, fusils chargés. L'officier désigne à Murat un fauteuil placé sur la partie surélevée. Il refuse de s'y asseoir; il refuse également de se laisser bander les yeux et avec calme il fait face au peloton.

L'espace est restreint; les fusils touchent presque la poitrine du condamné. Murat, toujours impassible, s'adresse à ces hommes qui vont lui donner la mort : « Soldats, faites votre devoir; tirez au cœur mais épargnez le visage. »

Son corps placé dans un mauvais cercueil fut, à la nuit tombante, porté à la fosse commune située au centre de la nef de l'église Saint-Georges.

Ainsi, à l'âge de 48 ans, s'éteignit dans les remous de la tragédie cette vie chargée de tout ce qu'un cœur et une volonté peuvent désirer.

Au lendemain de cette exécution que l'ambassadeur d'Angleterre cita comme « un acte d'humanité », la ville de Pizzo reçut le titre de « cité très fidèle », fut exemptée de l'impôt de la gabelle, bénéficia d'une rente de 3.164 ducats et d'un don annuel de six rottoli de sel par tête d'habitants. Des médailles d'or furent frappées en faveur des municipes et les

Ci-contre : Pages du registre des décès de Pizzo-de-Calabre (Italie)

PROVINCIA DI *Calabria Ultra* COMUNE DI *Pizzo*  
 DISTRETTO DI *Montebone* QUARTIERE di

ATTI DELLO STATO CIVILE

R. E. G. I. S. T. R. O.

DEGLI ATTI

DI MORTI

per. n. del lib. 1. tit. 2. del Cod. Napoleone  
 e del decreto de' 29. Ottobre 1803.

DAL PRIMO GENNAJO A TUTTO IL DI TRENTUNO DICEMBRE

MILLE OTTOCENTO QUINDECI.

Il presente volume contiene fogli pagine *centoventi*

*Reg. di Pizzo*

Num. d. Ord. 30

L' Anno milleottocento, quindici, a Die Decimo  
 del mese di ottobre — avanti di noi, *Giuseppe*  
*Lama* *Tranquillo* *Indaco* ed ufficiale  
 dello stato civile del Comune di *Pizzo* pro-  
 vincia di *Catania*, sono comparati *Maria*  
*Muschetta* di professione *capraio* d'anni *45*  
 domiciliato *contra la Citta* *Giuseppe* *Salcano* d'anni *45*  
 di professione *capraio*  
 domiciliato *di sotto San Giovanni*

I quali han dichiarato che all'ora di *Die Decimo*  
 del mese di *ottobre* 1685, *Castello* *Giocchino* *Moratti* *Napolioni* *ou* *era*  
*devenuto*, e *si* *face* *la* *Commissione*

d'anni *45* di professione *capraio*  
 domiciliato in *Castello*  
 è morto nel *jud.* *de* *militia*  
 Per esecuzione della legge ci siamo trasferiti presso del  
 defonto, ed avendo conosciuta, insieme co' dichiaranti,  
 la sua effettiva morte, ne abbiamo formato il presente at-  
 to, di cui si è fatto lettura a' dichiaranti, ed indi si è  
 segnato da noi

*Giuseppe* *dichiaranti* *non* *fanno* *speciale*

notables citoyens décorés. Le général Nunziante se vit octroyer un mar-  
 quisat héréditaire et Trentacapilli reçut la croix de commandeur de Saint-  
 Ferdinand et une pension viagère.

Ainsi furent récompensés les acteurs de ce drame. Mais, là aussi,  
 la postérité devait se charger de renverser ce courant d'opinion établi  
 par Ferdinand IV de Bourbon.

Que reste-t-il aujourd'hui, dans la ville de Pizzo, de toutes ces dis-  
 tinctions ? Absolument rien; tout au contraire, la cité honore Joachim  
 Murat. Le château fort est appelé château Murat. Dès 1900 la municipa-  
 lité du lieu apposa au-dessus de l'entrée principale des restes de la forte-  
 resse une plaque rendant hommage à la mémoire du roi Joachim. La  
 tour où il fut prisonnier a été conservée et, dans une salle voisine, un  
 embrion de musée groupe quelques portraits de Murat et des personnages  
 du temps.

Le 24 août 1965, une délégation d'habitants de La Bastide-Murat,  
 patrie du roi Joachim, s'est rendue à Pizzo pour s'incliner sur le sol qui  
 garde la dépouille de celui qui, selon l'expression de l'Italien Carducci,  
 passa comme un météore. Elle a apporté sur le tombeau de Murat, le  
 témoignage ému de ceux qui vivent à l'ombre de l'humble maison natale  
 transformée en musée. Sur les murs du château, une plaque de marbre  
 rappelle cet hommage.

Cent cinquante ans sont passés au cours desquels la mémoire de  
 Murat aurait pu sombrer dans l'oubli; on voit, au contraire, que le  
 souvenir du grand cavalier grandit avec le temps et on ne peut que mesu-  
 rer la justesse de la prédiction de Lamartine : « Deux patries le revendi-  
 queront, la France qu'il servit, l'Italie qu'il gouverna. Mais il appartient  
 avant tout au monde de l'imagination et de la poésie : homme de la fable  
 par ses aventures, homme de la chevalerie par son caractère, homme de  
 l'histoire par son époque. Il mérita plus que tout autre des hommes de  
 guerre et des hommes politiques de sa période, l'épithète rarement méritée  
 par ceux qui servent ou qui gouvernent les cours : homme de cœur  
 dans toute la grandeur et dans toute la sensibilité du mot. »

Jean VANEL

## SOURCES

Tous les biographes de Murat se sont penchés sur la dernière période de sa vie, tous les historiens du royaume de Naples ont exposé les grandes lignes de ces années tourmentées ; nous ne citons ici que les ouvrages traitant uniquement des années 1814 et 1815.

FAURE (Maurice) : *Murat en Provence*, dans *La Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1960.

FONTAN (Docteur) : *Murat à Toulon dans les derniers temps de sa vie*. Toulon, Edit. de la Société du Vieux Toulon, 1928.

FRANCESCHETTI : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim I<sup>er</sup>, roi des Deux-Siciles*. Paris-Bruxelles, 1826.

GALLOIS (Léonard) : *Sur la catastrophe de l'ex-roi de Naples Joachim Murat. Extrait des Mémoires du général Colletta*. Paris, Ponthieu, 1823.

GALVANI : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim-Napoléon, roi des Deux-Siciles*. Paris, Administration de Librairie, 1843.

MACIRONE (F.) : *Faits intéressants relatifs à la chute et à la mort de Joachim Murat, roi de Naples, à la capitulation de Paris en 1815 et à la deuxième restauration des Bourbons*. Gand, J. N. Houdin, 1817.

MASSON (Frédéric) : *Revue d'Ombres*, chap. II : *D'Ischia au Pizzo. Les derniers jours de Murat*. Paris, Ollendorff, s.d.

SASSENAY (Marquis de) : *Les derniers mois de Murat. Le guet-apens du Pizzo*. Paris, Calman-Lévy, 1896.

WEIL (Commandant M.-H.) : *Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année de règne (mai 1814 - mai 1815)*. 5 vol., Paris, A. Fontemoing, 1909-1910.